

POUR

LA BRETAGNE
AVEC JEAN-YVES
LE DRIAN

Ordre des Architectes

1, rue Marie et Simone Alizon
BP 70248
35102 RENNES Cedex3

Rennes, le 04 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Vous insistez à juste titre sur les enjeux sous tendus par l'architecture, au croisement du patrimoine, de la qualité de vie, de l'économie et de la transition écologique et énergétique.

Vous connaissez l'investissement de la majorité sortante, conduite par Jean-Yves Le Drian et Pierrick Massiot pour positionner le secteur du bâtiment comme une priorité pour le développement de la Bretagne.

Le Plan bâtiment durable breton, auquel votre organisation a contribué, en est probablement l'une des expressions les plus complètes et je souhaite vous confirmer que les listes conduites par Jean-Yves Le Drian entendent poursuivre cette démarche qui se traduit d'ores et déjà par des actions très diverses :

- en termes de formation des acteurs de la filière, et en particulier dans les entreprises artisanales, mais également par le soutien au développement des compétences relatives aux nouvelles méthodes de conception (maquette numérique) et nouveaux matériaux ;
- en termes de structuration des plateformes locales de rénovation de l'habitat et d'organisation d'offres de prêts bancaires permettant de faciliter le déclenchement des travaux de rénovation des propriétaires et des copropriétaires (voir l'expérience de Tinergie à Brest).

Les taux d'intérêt sont déjà très faibles et que les prêts à taux zéro financés par le Gouvernement complète déjà utilement le financement des particuliers. L'enjeu est donc moins un enjeu de taux d'intérêt que de type de financement et d'accompagnement des propriétaires, par un regard objectif et bienveillant que le service public peut apporter en confiance.

Le rôle de la commande publique pour soutenir l'innovation architecturale est également incontournable et le projet que nous portons nous conduit à considérer

21, quai Laménais • 35000 Rennes • 02 99 50 68 96

www.ledrian2015.bzh  @LeDrian2015  Jean-Yves Le Drian



nécessaire de mobiliser des ressources accrues pour la restructuration du patrimoine de la Région dans les lycées.

Ces travaux massifs, souvent menés en site occupé, sur un patrimoine ancien, constituent autant de défis pour lesquels les maîtres d'œuvre seront mobilisés et pourront démontrer leur capacité à apporter des solutions innovantes, sobres et respectueuses de l'environnement, et donnant toute sa place à l'utilisateur.

Je vous confirme à cet égard le souhait de poursuivre la promotion du concours comme mode de sélection des candidats, dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Je vous confirme également que le contrat de partenariat ne fait pas partie des modes de financement envisagés par nos listes. Son intérêt pour une collectivité de la taille de celle de la Région n'est pas démontré.

En revanche, il est vrai que maîtrise d'ouvrage publique est confrontée à de nombreuses exigences :

- 1) répondre aux attentes de ses usagers, notamment sur les délais,
- 2) proposer des solutions viables face aux défis énergétiques,
- 3) soutenir l'innovation,
- 4) acheter au meilleur rapport qualité/prix.

Dans une collectivité, ces défis peuvent apparaître comme autant d'injonctions paradoxales qui freinent trop souvent la décision de rénover ou de construire.

Nous souhaitons positionner la Région plus fortement encore comme un maître d'ouvrage innovant capable d'impulser une dynamique dans la filière du bâtiment en faveur des garanties de performance.

Les architectes, par leur rôle central dans la conception des ouvrages et dans la conduite des travaux, devront être des acteurs de cette démarche.

Je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de mes salutations distinguées.

Loïc Chesnais-Girard,

Directeur de campagne « Pour la Bretagne avec Jean-Yves Le Drian »

21, quai Laménais • 35000 Rennes • 02 99 50 68 96

www.ledrian2015.bzh  @LeDrian2015  Jean-Yves Le Drian